

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES  
PAR LE COMITE SYNDICAL LE 06 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, a été convoqué en séance ordinaire à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité. Le quorum n'ayant pas été atteint, le comité syndical a de nouveau été convoqué le six octobre à dix-huit heures trente.

L'an deux mille vingt-deux et le six octobre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, s'est réuni à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romaric CASTOR, et peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Présent(e)s (22) : Roger LAURENS, Patrick REILHAN, Marc BRETON, Christian GAUTHIER, José SORIANO, Philippe ESTEVE, Frédéric SANCHE, Sylviane LAURENT, Jean-René GUERS, Romaric CASTOR, Patrick GRAZIOSO, Marc WELLER, Alain DURAND, Jean-Luc GALTIER, Didier BERGONNIER, Jean-Louis PRUNET, Roland MONTEL, Jacques GINIEYS, Thierry REDON, Denis TOUREILLE, Hélène TOUREILLE, Roland CAVAILLER.

Excusé(e)s (8) : Stéphane MALET, Myriam MOSCOVITCH, Eric POUJADE, Jérôme SAUVEPLANE, Roland CANAYER, Martine DURAND, Bruno MELEARD, Bruno BELTOISE.

Absent(e)s (10) : Jean-Pierre DUNOM, Paul REMISE, Corinne VIEILLEDEN, Michel GRAZIOLI, Isabelle BAILLY, Bernadette JACQUEMIN, Patrick DARLOT, Christian BERTRAND, Renaud RICHARD, Laurent PONS.

Procurations (3) : Myriam MOSCOVITCH à Jean-René GUERS, Roland CANAYER à Jacques GINIEYS, Bruno BELTOISE à Romaric CASTOR.

Secrétaire de séance : Patrick REILHAN.

N° délibération	OBJET	VOTE
22100601	Budget assainissement - Décision modificative	<b>Approuvée</b> à l'unanimité
22100602	Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – exercice 2021	<b>Approuvée</b> à l'unanimité
22100603	Ecole maternelle intercommunale - Règlement intérieur garderie scolaire	<b>Approuvée</b> à l'unanimité
22100604	Ecole maternelle intercommunale - Règlement intérieur restauration scolaire	<b>Approuvée</b> à l'unanimité
	Informations relatives à l'exercice de la délégation de pouvoirs accordée au Président	Information